

Extraits du livret pédagogique du coffret DVD

Toussaint-Louverture et l'abolition de l'esclavage

© CRDP de Franche-Comté, 2009.

Toussaint-Louverture : Spartacus noir ?

(Le Haut-du-Cap, Saint-Domingue vers 1743 – fort de Joux, France, 7 avril 1803)

L'auteur, Florent Bonaventure est agrégé d'histoire et doctorant.

Il enseigne au lycée Flora Tristan de Montereau-Fault-Yonne

ainsi qu'à l'Institut d'études politiques de Paris.

Un éclairage tout particulier se doit d'être porté sur la figure mythique de cette révolution, sur ce père symbolique de tous les décolonisés qu'est Toussaint-Louverture, une figure complexe qui ne se réduit pas à sa légende.

La vie de Toussaint se confond aujourd'hui avec sa légende, celle du libérateur de l'esclavage et du Napoléon noir, pacificateur de Saint-Domingue et père de l'indépendance. Le personnage incarne l'un des mythes fondateurs de la nation haïtienne et de toutes les nations décolonisées, le David noir triomphant de l'ogre blanc, l'opprimé se libérant de son oppresseur.

Son parcours est analysé en détail dans le film et se confond en grande partie avec l'histoire d'Haïti (supra) ; nous ne ferons ici que souligner quelques faits d'armes et contradictions, qui donnent de l'épaisseur et de la complexité – mais aussi de la grandeur – à un personnage dont la mémoire déforme souvent la réalité.

Une vie dans les plantations : de l'esclave à l'affranchi

La première partie de la vie de Toussaint Bréda appartient pour une bonne part à la mythologie et, faute de sources écrites, il est difficile de retrouver des traces de son enfance. Né aux environs de 1743, il serait le

second fils d'un chef africain originaire de la nation Arada (Dahomey), un créole « notable de naissance » dans le milieu des esclaves. Jusqu'à son affranchissement à 33 ans (1776), à un âge relativement jeune, il sert son maître Bayon de Libertat, intendant de l'habitation Bréda (Haut-du-Cap, propriété du comte de Noé) et exerce des fonctions de domestique puis de cocher, emplois relativement privilégiés par rapport aux travaux de peine des champs de canne à sucre.

Homme de petite taille (1,63 m), malingre et surnommé « Fatras-Bâton » (le contrefait), mais non sans charisme, il se marie deux fois. D'abord avec la fille d'un Noir libre qui lui loue une exploitation en 1779, puis en 1780 avec Suzanne Simon-Baptiste, une affranchie sachant lire et écrire.

Libre, Toussaint entame une rapide ascension sociale. Installé au Haut-du-Cap, il mène rapidement l'existence laborieuse d'un petit colon, cultivant une vingtaine d'hectares plantés de café et de cultures vivrières, qu'entretiennent 13 esclaves. Homme du régime colonial et du système de plantation, catholique dévot, riche d'un pécule appréciable, il ne semble pas particulièrement engagé dans la lutte contre l'esclavage et la misère des Noirs à la veille de la Révolution française.

Toussaint-Louverture : Spartacus noir ?

Toussaint et la révolte noire

On ne sait pas si Toussaint, 48 ans à l'époque, a participé à la cérémonie du Bois-Caïman et à l'insurrection du 22 août 1791 (supra). On retrouve sa trace deux années plus tard, comme secrétaire puis aide de camp de Biassou, devenu général d'une armée espagnole en lutte contre la République. Toussaint a reçu le grade de colonel au service des Bourbons d'Espagne, ainsi qu'une médaille d'or du roi, témoignage de l'estime qu'on lui accorde (février 1794). Il gagne également par ses faits d'armes un nouveau nom, Louverture, en référence à la bravoure avec laquelle il ouvre les brèches dans les rangs de l'ennemi.

Les raisons de cet engagement dans l'armée d'une puissance coloniale et esclavagiste restent discutées : appât du gain ? refus de la morgue des colons blancs français ? fidélité aux Bourbons, qu'ils soient français ou espagnols, rois supposés réformateurs et modérés ? peut-être les trois à la fois. Toujours est-il qu'il ne proclame pas encore ouvertement sa volonté de voir tomber le système esclavagiste et l'oppression des esclaves.

Toussaint au service de la Révolution française

Son ralliement à la République date du printemps 1794, soit plusieurs mois après l'abolition décidée par Sonthonax sur l'île, mais avant l'arrivée à Saint-Domingue du décret de la Convention confirmant la liberté générale. Là encore, ses motivations sont peu claires, et les historiens se partagent entre plusieurs expli-

cations : mésentente croissante avec Biassou dont l'autorité lui est insupportable ; acte d'un ambitieux devinant qu'un ralliement au mythe de la liberté générale lui apportera infiniment plus qu'un commandement subalterne chez les Espagnols ; spectacle de la politique des Anglais et des émigrés dans les zones conquises (rétablissement de l'esclavage et répression)... Ces motivations personnelles ne peuvent être exclues, mais il semble bien que son allégeance à la République soit un ralliement au combat pour la liberté représenté par la France. Lui seul explique la longévité de son attachement à la tutelle française (fût-elle d'ordre symbolique), seule puissance anti-esclavagiste du monde occidental.

Le soutien de Toussaint et de ses 4 000 hommes est une bénédiction pour le général Laveaux : le successeur de Sonthonax doit combattre sur plusieurs fronts, au sud et à l'ouest contre les Anglais et les colons, au nord et à l'est contre les Espagnols, sans que Paris, très occupé en Europe, ne puisse lui envoyer des renforts. Le rétablissement s'opère grâce aux victoires successives de Toussaint, renforcées par une alliance de fait conclue avec les Noirs. Le décret du 16 pluviôse sur l'affranchissement général rassemble les nouveaux libres en nombre croissant aux côtés de la République, et le colonel Toussaint dispose rapidement d'une force armée de près de 30 000 hommes. À la fin de l'année 1794, ses anciens alliés Biassou et Jean-François sont défaits, la menace espagnole écartée, les colons blancs réduits à l'impuissance, tout comme les mulâtres qui projetaient un coup d'État.

Toussaint-Louverture : Spartacus noir ?

Pour ces services rendus, la Convention l'élève au grade de général de brigade le 23 juillet 1795 – le premier Noir à ce rang –, confirmant une décision du général Laveaux. En 1796, Toussaint, nommé général de division et commandant en chef des troupes de Saint-Domingue, devient le véritable maître de l'île.

Mais malgré son rang de général français, Toussaint est-il au service de la métropole ou se sert-il de la France pour satisfaire ses vues propres ? Il ne cesse de proclamer son attachement à la tutelle française, de se présenter comme le rempart de la Révolution en Amérique et de justifier ses actions à Paris. En 1801 encore, dans la Constitution qu'il fait rédiger, il intègre Saint-Domingue dans « l'Empire français ». Pourtant, il écarte subtilement du pouvoir réel tous ses tuteurs présumés : en convainquant Laveaux, son mentor – et rival –, de retourner en métropole représenter Saint-Domingue au Conseil des Cinq-Cents (14 octobre 1796) ; en renvoyant vertement les gouverneurs successifs, Sonthonax (1797) puis Hédouville (1798) ; en cantonnant Roume, le dernier commissaire, à un rôle symbolique... Il se comporte même en véritable chef d'État en négociant directement et sans ordres avec les Anglais (1798).

Qu'il soit sincère ou non dans ses proclamations d'allégeance à la France – la question finalement importe peu –, la soumission à une métropole lointaine sert de garant à Saint-Domingue, lui évite de devenir la proie des puissances esclavagistes qui l'entourent – en particulier de la première d'entre elles, l'Angleterre. En l'état actuel des

guerres européennes, elle place un pouvoir noir dans la colonie sans que les Blancs puissent imposer leurs choix.

Si Toussaint est bien ce héraut de la liberté, il reste que son action demeure inachevée, et n'est pas exempte d'ambiguïtés.

L'ordre louverturien

Le premier, Toussaint-Louverture prend conscience de la fragilité des lois françaises face au déchaînement du lobby colonial. Il comprend que seul un pouvoir noir peut à court et moyen terme garantir l'abolition de l'esclavage. De cette dialectique entre respect d'une liberté si chèrement acquise et établissement d'un État fort capable de contrer les éventuelles velléités esclavagistes françaises, naît une série de contradictions qui marqueront l'œuvre de Toussaint.

Jamais il ne songe à reproduire aux colonies une autre Révolution française, avec ses exigences de liberté, d'égalité et de démocratie. Il se sent plus proche de la conception bonapartiste du pouvoir, un généralat appuyé sur des institutions aux ordres. Ainsi, Toussaint impose son pouvoir grâce à une pacification autoritaire. Catholique dévot, il pourchasse les réminiscences des croyances vaudou et interdit le divorce ; Noir, il abat le pouvoir mulâtre au terme d'une guerre sanglante (1799-1800) qui vise autant à unifier le territoire qu'à se débarrasser de Rigaud, un rival devenu gênant (et en faveur à Paris) ; homme de la plantation, il limite les droits des cultivateurs (Constitution, art. 16.) ; général, il commande et ne délègue pas, impose ses

Toussaint-Louverture : Spartacus noir ?

ordres sans vraiment se préoccuper du sort des masses. La Constitution de 1801 le proclame gouverneur général à vie, lui octroie le droit de nommer son successeur et lui subordonne une Assemblée législative qui se contente d'entériner des projets de loi déposés par le gouverneur (art. 24). Libérateur de Saint-Domingue et partisan du pouvoir personnel, le « premier des Noirs » entend bien le rester grâce à une constitution sur mesure, mais inacceptable en l'état par Bonaparte.

L'ordre louvertureurien est pourtant un ordre instable, dépendant de la poursuite de la guerre en Europe et de la neutralisation de la flotte française par les escadres britanniques. Toussaint a conscience que le retour des armées de la République est probable, et même certain, une fois la paix revenue. D'où sa volonté d'institutionnaliser la nouvelle donne politique et sociale ; d'où également l'entretien d'une armée conséquente et budgétivore, afin de mieux résister en cas d'invasion française.

« Napoléon noir » en matière politique, Toussaint demeure attaché à l'ordre traditionnel en matière économique, à un Ancien Régime débarrassé de la tâche de l'esclavage. La remise en ordre de Saint-Domingue, sa prospérité future, dépendent de la bonne marche du système des plantations, d'une valorisation privée de l'héritage colonial. Une certaine idée de Saint-Domingue l'habite : celle de l'île prospère d'avant la Révolution, celle d'une « perle des Antilles » exportatrice de produits tropicaux dont la richesse bénéficierait cette fois aux Noirs, et tout particulièrement aux cultivateurs et aux

officiers ayant remplacé les planteurs blancs comme propriétaires des meilleures terres.

Cette idéalisation économique du passé entraîne des mesures restées incomprises à Paris : dès 1795, il cherche à réanimer l'économie moribonde en favorisant le retour des anciens colons exilés à la condition – cruciale – qu'ils respectent le nouvel ordre social et se soumettent au pouvoir noir. Il ignore de ce fait les mesures prises par la République contre les émigrés et permet aux colons de Saint-Marc passés à l'Angleterre de revenir sans dommages sur leurs terres.

Or, cette splendeur passée dépendait étroitement du système de la plantation et du recours à une main-d'œuvre malléable et servile. En conséquence, le quart des bénéfices réservés aux producteurs dans les statuts des commissaires civils (1793) est devenu un tiers, encore amputé par les frais d'entretien de la main-d'œuvre. De plus, dans un apparent paradoxe, les anciens esclaves deviennent de nouveaux serfs, attachés à leur terre. Les cultivateurs doivent même retourner à leur plantation d'origine (1799), mesure qui rencontre une forte résistance, et que l'invasion de Leclerc rendra caduque. Ces nouveaux règlements de culture sont à l'origine directe du mouvement insurrectionnel conduit par Moïse Louverture, le propre neveu du général en chef (1801).

Si ces mesures entraînent une augmentation certaine de la production – qui reste bien en dessous de ses niveaux pré-révolutionnaires –, elles ne feront qu'aggraver à terme la bipartition sociale de l'île, opposant une couche de dominants élargie (anciens colons, mulâtres

Toussaint-Louverture : Spartacus noir ?

et Noirs nouvellement propriétaires) à une masse d'anciens esclaves. En effet, Toussaint agit en ancien affranchi, en créole, en homme des colonies. Il cherche à recréer le système passé au profit d'une nouvelle élite noire et au détriment de la masse des anciens Bossales ; politique reproduite par Dessalines et ses successeurs, qui donne à la société haïtienne le caractère très fortement inégalitaire qu'elle garde encore de nos jours.

Pourtant, tous échouent à revivifier l'économie de plantation. Malgré les efforts du pouvoir politique, une petite paysannerie indépendante prend forme au cours du XIX^e siècle, tout d'abord par l'achat de terres des anciennes plantations, puis à partir d'occupations de fait des terres nationalisées. Ces descendants des Bossales réfugiés dans les mornes après 1791 refusent tout travail qui leur rappellerait leur ancienne condition servile et aspirent à la petite propriété, à une égalité de cultivateurs pauvres vivant d'autosubsistance et refusant le développement et la richesse à l'occidentale. L'héritage économique louvertureurien, finalement peu adapté à une société d'anciens esclaves, s'est dissout dans cette « pulsion égalitaire » du cultivateur haïtien.

Lutte, exil, mort

Lorsque Leclerc arrive au Cap-Français, ses envoyés cherchent à rencontrer Toussaint mais ne voient que Christophe, le commandant de la place, qui leur interdit tout débarquement puis incendie la ville lorsque les Français en donnent l'assaut. Où était le général en chef ? loin dans les mornes de Santo-Domingo ou dans l'antichambre de Christophe, à lui souffler

incognito ses directives – hypothèse la plus probable ? La question fait débat, puisqu'il s'agit de savoir si Toussaint a, ou non, lancé la résistance contre les troupes françaises.

Quoi qu'il en soit, Toussaint finit par capituler en mai devant la puissance de feu des Français et la reddition de ses généraux. Il obtient en échange la garantie de pouvoir se retirer tranquillement dans sa propriété d'Ennery. Pourquoi cette reddition au moment même où la résistance populaire prenait de l'ampleur et où les forces métropolitaines – et Leclerc lui-même – se voyaient décimer par la fièvre jaune ? par lassitude ? sentiment d'une défaite inéluctable ? ou parce que Toussaint, modéré, était dépassé face à une lutte révolutionnaire qui annonçait une guerre à outrance et nécessitait des mesures radicales ?

Finalement, Toussaint est arrêté par trahison le 7 juin 1802, sa garantie de tranquillité violée par ceux-là même qui l'avaient signée. Déporté en France sur la frégate La Créole, il aurait prononcé, au moment de son départ, une phrase qui sonne comme un testament politique et qui fait de Toussaint l'homme d'un seul combat : « En me renversant, on n'a abattu à Saint-Domingue que le tronc de l'arbre de la liberté des nègres ; il repoussera par les racines, parce qu'elles sont profondes et nombreuses. »

Enfermé au fort de Joux, prisonnier des Français et de l'hiver franc-comtois, loin de son île et de sa famille, il y meurt le 7 avril 1803. Commence alors sa légende, qui ne retient de ses faits d'armes que son principal, la lutte pour la liberté des Noirs.